

Editorial : c'est repourvu !

Autor(en): **Jean des Neiges / Brodard, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **14 (1986)**

Heft 52

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-241534>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

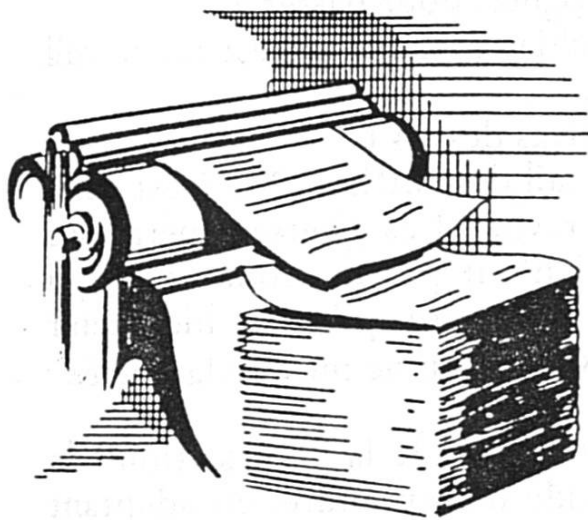
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDITORIAL

C'EST REPOURVU !



Dans le dernier numéro vous avez pu lire dans "Poste à repourvoir", l'annonce de ma décision de ne plus éditer "L'Ami du Patois" ! Or, entre temps, j'ai appris que la prochaine fête du Patois aura lieu dans le canton de Fribourg, que notre Président cantonal avait repris le flambeau au titre de Président Romand, et j'ai eu la visite de M. Terrapon qui avait décidé de me succéder pour la rédaction de cette

revue Romande. Connaisseur en la matière, M. Terrapon ne voulait pas s'imposer la charge d'éditeur et, inspiré semble-t-il, n'avait pris aucun contact pour éditer la revue. Et puis d'entente avec ma femme qui assume toute la composition des textes et la mise en page, nous avons décidé de continuer cette édition pour le temps où Dieu nous donnera la santé et les moyens pour assurer ce travail. Et ma santé bien ébranlée par mon accroc de mai 1985, semble se raffermir et cette revue que nous (le Conseil des Patoisants) avons fondé il y a 13 ans, devait continuer, dans le sens promis par M. Terrapon. Comme cela se passe bien souvent en matière politique, nous avons décidé de nous succéder à nous-mêmes !

Nous avons accepté de la reprise du collier pour deux raisons principales :

- 1 - Question du patois que nous devons défendre.
- 2 - Le prix que l'éditeur aurait demandé pour imprimer, brocher et expédier la revue !

Nous croyons que la caisse romande en aurait pris un bon coup, si nous nous référons aux travaux que nous avons confiés à d'autres imprimeurs, lorsque nous ne pouvions nous-même faire le travail. Pour vous donner une idée de ce que représente l'édition de cette revue, nous vous indiquons les diverses phases jusqu'à ce que l'Ami du Patois vous arrive :

- 1) La rédaction qui aurait été assurée par M. Terrapon. Pour l'éditeur, il y a encore à faire :
- 2) la composition des textes

- 3) la correction de ces derniers
- 4) la mise en pages
- 5) l'impression
- 6) le brochage (agrafer et plier, puis rogner, pour passer à
- 7) l'adressage après avoir tenu le fichier à jour, qui est un travail important
- 8) la mise sous bandes selon les directives des PTT

Et ce travail des chiffres 2 à 7 est aussi absorbant que le tirage même de la revue ! Ces diverses opérations sont assorties de menus travaux qui n'ont pas de nom, mais qui doivent être faits, à l'exemple de la ménagère qui veut bien tenir son ménage ! Que d'humbles travaux dont on ne mesure la portée que lorsqu'on doit les accomplir.

Ce petit aperçu de la "fabrication" de l'Ami du Patois que nous avons décidé de reprendre, en adaptant un peu le prix de l'abonnement qui sera de fr. 10.-- pour 1986, vous fera comprendre le bien-fondé de notre décision.

Ayant repris la charge de cette Edition, j'ose faire appel aux fidèles correspondants qui ne manqueront pas de m'envoyer leurs articles, un mois avant la parution de "L'Ami du Patois", soit au 30 mai, 30 août et 30 novembre, pour cette année.

Et nous ne voudrions pas terminer cet Editorial sans dire Merci à MM. Burnet et Brodard pour leurs articles qui marquent la reconnaissance des amis du patois à notre égard, lorsque nous avons résolu d'abandonner l'édition de cette revue. Et cela me fait penser au dicton patois plein de bon sens qui dit :

Mâria-tè por tè fére à byamâ,
Mouè po tè fére a gabâ

Jean des Neiges



NOTRE COUVERTURE:

Le vieux pont de Broc, avec
le château, imprimés par la
Maison Fragnière S.A. à
Fribourg